



Facture N° 525040474 du 18/04/2025

Enregistrée le 18/04/2025 à 10:20:21

Nature de l'opération : Mixte

Transaction N° 26434610

Commande N° 225040326

Original 18/04/2025 10:20:21

ETS PEDRON

2 RUE DES VILLES TANETS
22120 YFFINIAC FRANCE
Tél : 0296726459 - Fax : 0
E-mail : comptabilite@eco-va.fr

GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS

67 avenue jean jaures
34600 BEDARIEUX FRANCE

Numéro TVA : FR79344504220 - SIREN 344504220 - SIRET : 34450422000015
Forme juridique : SAS - Capital social : 8000 € - Code APE 4511Z
Ville Greffe d'Immat. : SAINT BRIEUC - N° d'immat. RCS : Saint-Brieuc B 344 504 220
Agrément : PR2200003D

Vendeur	Caissier
JORDAN PED 16439	opistomaster 2

Informations client		
Téléphone : 0766194793 Tél livraison : 0766194793 Code client : CVAD		
Numéro TVA : FR12902550565 SIREN : 902550565 SIRET : 90255056500029		
Modalité paiement : Prélèvement, date échéance au 30/04/2025		
Livraison à GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS 67 avenue jean jaures 34600 BEDARIEUX FRANCE		
SIRET : 90255056500029 - N° TVA : FR12902550565		

Référence	Désignation	PU HT (EUR)	PU TTC (EUR)	Remise		Qté	TVA	Total HT (EUR)	Total TTC (EUR)
				Taux (%)	Montant				
104362402	Moteur essuie glace arriere d'occasion PEUGEOT PARTNER 1 PHASE 2 2.0 HDI - 8V TURBO LP:2025030055 Test ok Date de livraison : 18/04/2025	33,33	40,00	10	4,0000	1	B 20.0	30,00	36,00
FDP	Livraison		0,00	0	0,0000	1	B		0,00
Quantité de produits : 2		Nb lignes d'encaissement : 2		Total remise (EUR)		4,0000	Sous-Total (EUR)		36,00

Merci de verifier la compatibilité de la pièce avec votre vehicule,toute pièce prise sans verification préalable de votre part ne sera ni reprise, ni remboursée.

La garantie s'applique uniquement sur la pièce vendue et non sur le montage, la main d'oeuvre n'est pas prise en garantie.

Il n'y aura ni échange ni remboursement si l'erreur ne provient pas de nos vendeurs.

Les frais de livraison en cas de retour injustifié seront à la charge du client.

IBAN : - BIC : FR76 1220 6044 0044 1076 9910 194

Voir conditions générales de ventes

Conditions d'escompte : néant

Les pénalités de retard à hauteur de 3 fois le taux légal sont exigibles dès le jour suivant la date d'échéance indiquée sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L441-6 Code de Commerce). Le montant de la pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 € (L2012-387 du 22/03/2012)

A l'occasion de tout retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement. En complément, des pénalités de retard pourront être exigées. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités seront calculées sur le montant TTC de la facture.

Code TVA	Taux	HT (EUR)	TVA (EUR)	TTC (EUR)	Règlement	Date règlement	Montant (EUR)	Net à payer (EUR)	36,00
B	20,0	30,00	6,00	36,00	Total règlements		0,00	Déjà réglé	0,00
Total		30,00	6,00	36,00				Reste à payer (EUR)	36,00

Numéro
logiciel :
(NF203) E0361
(NF525) B0439

Nom logiciel :
Opisto 360

Version
logiciel :
3.10.4.11

Nb.
impressions :
2

Signature :
E0361NX2F
B0439NX2F

Version logiciel
duplicata :
3.10.4.11

Signature
duplicata :
E0361SH8o
B0439SH8o